



## FONDATIONS POUR L'AIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

Nous vous informons que les familles ou personnes dans le besoin ou la dépendance, confrontées à des problèmes de santé et/ou de handicap, voire des familles et des jeunes traversant des périodes critiques peuvent faire appel à plusieurs Fondations. A savoir :

➤ **Fondation Solange A. Bussard Bosc**

p.a. Madame Catherine Doutaz  
Rue de la Sionge 61  
1630 Bulle (☎ 026 912 77 19)

Apporte une aide financière aux jeunes de moins de 25 ans de situation économique modeste, domiciliés dans la Commune de Gruyères et de préférence originaire de Gruyères. Cette aide sera allouée principalement pour financer des activités propres à favoriser le développement culturel et professionnel des bénéficiaires.

➤ **Fondation AFAG (Fondation pour l'aide aux familles de la Gruyère)**

1630 Bulle (☎ 077 472 83 41)  
agaf@fondation-afag.ch

La fondation afag a pour but de venir en aide :

- aux familles et personnes dans le besoin, confrontées à des problèmes de santé, de handicap de difficultés financières, etc.
- aux personnes nécessiteuses rencontrant des difficultés liées à l'âge.
- aux jeunes et aux enfants dans la précarité traversant des périodes critiques, nécessitant appui, traitement, encadrement, formation, repas pris hors domicile, etc.

La fondation vient en aide subsidiairement aux aides étatiques et officielles ou aux couvertures d'assurances. Les bénéficiaires doivent être domiciliés dans le district de la Gruyère.

➤ **Fondation Duvillard**

p.a. Réseau Santé et Social Gruyère  
Rue de la Lécheretta 18  
1630 Bulle (☎ 026 919 00 19)

Elle vient en aide financièrement à des orphelins dans le besoin, des enfants et adolescents particulièrement déshérités, soit physiquement, soit moralement et dans le besoin. A titre exceptionnel, à des institutions qui s'occupent de la jeunesse en difficulté sous l'angle de son instruction et de sa formation professionnelle. Les bénéficiaires doivent être domiciliés en Gruyère depuis plus d'une année.

➤ **Fondation Rieter et Pasquier-Lorétan** qui chacune à sa façon venaient en aide à des jeunes en formation ont fusionné pour donner naissance à la **Fondation Rieter-Lorétan**.

Rieter-Lorétan : une fusion donne naissance à une nouvelle fondation en faveur de la formation. Deux fondations gruériennes ont rassemblé leurs forces afin d'améliorer leur soutien à la formation des jeunes de la région. La Fondation Rieter et la Fondation Lorétan Pasquier constituent une nouvelle entité sous l'appellation « Fondation Rieter-Lorétan ».

Cette nouvelle fondation a les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère ;
- apporter une aide financière à des adultes effectuant des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées en dehors la période d'apprentissage au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle ;
- octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles ;
- venir en aide à titre exceptionnel à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur le site [fondation-rieter.ch](http://fondation-rieter.ch)

- **Caritas Gruyère**  
Rue Rieta 5  
1630 Bulle (☎ 026 912 11 22)  
[info@caritas-gruyere.ch](mailto:info@caritas-gruyere.ch)

est une association libre et indépendante, reconnue d'utilité publique et exonérée d'impôts. Depuis sa création en 2000, elle s'engage concrètement en faveur des personnes en situation de précarité dans le district de la Gruyère. Toutes les activités reposent sur l'engagement de bénévoles qui offrent généreusement leur temps, leur énergie et leurs compétences pour soutenir celles et ceux qui en ont besoin.

- **L'association « La Famille au Jardin »**

#### **accompagne en journée les personnes atteintes de troubles de la mémoire**

Faire avec nos hôtes, des activités adaptées à leur situation, et parfois être juste une présence bienveillante dans ce que vit la personne...

#### **accompagne les hôtes dans le quotidien de la journée**

Nous construisons avec nos hôtes, une relation de confiance au moyen des activités de la vie quotidienne et de la vie en communauté...

#### **accueille ses hôtes pour des courts séjours**

Nous organisons deux fois par mois, un accueil du lundi matin au mardi soir pour quelques-uns de nos hôtes.

#### **soutient le maintien à domicile des personnes concernées**

Nous informons les personnes concernées, des ressources existantes qui contribuent au maintien à domicile.

**soutient les proches aidants**

Nous accompagnons les proches dans ce qu'ils vivent et organisons ponctuellement des formations afin de renforcer leurs ressources....

**réfléchit avec les personnes concernées**

Si besoin, nous préparons ensemble, avec les personnes concernées, un éventuel placement en institution de long séjour...

Dans une vision globale de maintien à domicile, un accueil de nuit pour cinq personnes, du lundi au mardi a lieu deux fois par mois.

**La Famille au Jardin :**

Römerswil 4  
1717 St-Ursen

Rte d'Humilimont 60B  
1633 Marsens

026 321 20 13

[info@la-famille-au-jardin.ch](mailto:info@la-famille-au-jardin.ch)

Le Conseil communal